

Pour une FRANCE et une EUROPE actives pour une paix juste et durable au Moyen Orient

Situation

Depuis des décennies, nombre de peuples du Proche et Moyen Orient sont confrontés à la guerre et la violence, soumis à des dictatures et aux atteintes aux droits humains.

Les guerres lancées par les États-Unis et l'OTAN sont motivées par des intérêts économiques et des logiques de domination. C'est le cas de la guerre illégale menée en Irak, de celle menée en Afghanistan avec l'occupation du pays, mais aussi de l'ingérence dans d'autres pays.

Ces attaques violentes, menées au nom de la démocratie et de la lutte contre le terrorisme ont fait des dizaines de milliers de victimes civiles, provoqué des destructions énormes et meurtri des peuples entiers sans amener la mise en place de gouvernements démocratiques.

Les populations se retrouvent prises dans un étau avec d'un côté un statu quo insupportable et de l'autre une intervention étrangère qui n'a résolu aucun problème. Les atteintes aux droits humains, les tensions et la violence perdurent dans la région avec la menace de nouveaux conflits (Iran), de guerre civile (Irak) ou la mise en place de régimes islamistes.

Cette politique de la force montre l'impasse des solutions militaires, leur échec et la nécessité du retrait des troupes étrangères en Irak et en Afghanistan.

Pourtant l'extraordinaire mouvement des peuples pour la démocratie du « Printemps arabe » a montré que des actions non violentes peuvent obtenir des résultats et aboutir à des changements. Dans ces luttes, les jeunes, les femmes ont eu un grand rôle et ouvrent l'espoir d'une paix juste et durable dans toute la région..

En Israël et Palestine, malgré le soutien croissant de la population palestinienne à la résistance non-violente et les accords signés par la quasi totalité des forces politiques palestiniennes (dont le Hamas) pour cesser la lutte armée, le gouvernement israélien persiste dans son attitude intransigeante et méprisante du droit international.

Au début 2009, il a mené une nouvelle guerre destructrice contre la bande de Gaza déjà soumise à un blocus inhumain. Il poursuit la construction de colonies et l'annexion des quartiers arabes à Jérusalem provoquant ainsi le blocage des négociations avec l'Autorité palestinienne.

Il mène une répression violente contre la résistance populaire non-violente qui s'étend en Cisjordanie et à Jérusalem. Il a également tout fait pour contrer la grande campagne menée en France et dans de nombreux pays pour briser le blocus de Gaza

Propositions

La France et l'Europe doivent mettre un terme aux actions militaires, refuser toute ingérence étrangère, travailler à démilitariser les rapports entre États et créer les conditions d'un nouveau dialogue international et régional, entre l'Europe et le Moyen-Orient, fondé sur la négociation, le respect des cultures, du droit international et des droits humains, les coopérations et l'aide au développement.

Les soldats qui sont encore en Afghanistan, en Irak et en Libye doivent être rapatriés sans délais.

Les bases étrangères dont celle d'Abou Dabhi doivent être fermées.

Une zone dénucléarisée doit être créée dans tout le Moyen et le Proche Orient. La France et l'Union européenne doivent agir pour que la conférence prévue sur cette question lors de la Conférence de révision du TNP de 2010, se tienne en 2012 et qu'elle permette d'avancer vers le démantèlement des armes nucléaires israéliennes et le respect de la non-prolifération nucléaire dans cette région sous le contrôle de l'AIEA.

L'Europe et la France doivent

- soutenir les forces démocratiques et pacifiques de la société civile dans tous les pays de la région, encourager la participation des femmes aux processus de paix et de construction d'États de droit, démocratiques et laïques.
- participer à la reconstruction des zones dévastées par la guerre et au développement des pays les plus pauvres sous l'égide de l'ONU.

Au Proche Orient

Nous agissons auprès des dirigeants de la France et de l'UE :

- pour faire aboutir la demande du Président Mahmoud Abbas de reconnaissance de l'État palestinien dans les frontières de 1967 avec Jérusalem Est comme capitale, en tant que 195^{ème} État de l'ONU. La France devrait être le 9^{ème} pays du Conseil de Sécurité, qui reconnaisse l'État de Palestine, afin d'obtenir la majorité rendant le veto des États-Unis contraire à la Charte de l'ONU.

- pour l'application du droit international et des réso-

Pour une FRANCE et une EUROPE actives pour une **paix** juste et durable au **Moyen Orient**

Suite situation

en agissant au mépris de la justice et du droit pour que les bateaux de la flottille de la liberté ne puissent atteindre Gaza. .

Mais l'espoir d'arriver enfin à une paix juste et durable avec l'existence de deux États devient de plus en plus crédible et son principe accepté unanimement. Les atteintes au droit international provoquent une indignation croissante dans l'opinion publique internationale et, à défaut d'actes concrets, des déclarations de réprobation de la part de l'ONU et même des alliés d'Israël qui ne peuvent plus soutenir des actions qualifiées de crimes de guerre dans un rapport officiel de l'ONU.

La demande de reconnaissance par l'ONU de l'État palestinien est soutenue par la majorité des pays du monde et c'est le veto américain et l'opposition de quelques pays (dont la France) qui font blocage à cette demande. Une étape importante a été franchie avec l'admission de l'État palestinien à l'Unesco.

Au Moyen et au Proche Orient, zones hautement stratégiques aussi bien par ses enjeux économiques que politiques, les échecs répétés des offensives militaires pour apporter « la paix » et « la démocratie » rappellent douloureusement qu'il n'y a pas de solutions de force.

Le droit des peuples à vivre en paix et en sécurité et à choisir leur avenir en toute liberté dans des États aux frontières sûres et reconnues est inaliénable.

Il ne pourra se fonder que sur le respect des résolutions de l'ONU. L'Union européenne et la France ont un rôle important à jouer pour contribuer à trouver des solutions négociées dans le cadre de l'ONU.

Suite proposition

lutions de l'ONU concernant le démantèlement du mur, le droit au retour des réfugiés, la fin de la colonisation et la levée du blocus de Gaza.

- pour la libération de tous les prisonniers politiques.
- pour la suspension de l'accord d'association entre l'Union Européenne et Israël et le marquage des produits issus des colonies dans le cadre de la campagne BDS.
- pour le soutien à la résistance populaire non-violente en Palestine et aux forces de paix en Israël.

Les territoires occupés par Israël au Liban et en Syrie doivent être restitués.